



Décision du Conseil d'administration de CAFI  
Adoptée à Genève le 22 April 2016 lors de sa troisième réunion

**EB.2016.09**

Le CA remercie le gouvernement du Cameroun pour sa proposition de subvention préparatoire en partenariat avec la Banque mondiale.

Le CA attend une proposition révisée qui comprend les points suivants, sur la base du dialogue initié lors de la réunion du CA :

1. Clarifier la vision sur le rôle du CNI dans le contexte de l'INDC du Cameroun et ses objectifs plus vastes de développement durable ;
2. Clarifier la complémentarité avec les initiatives existantes bilatérales et multilatérales, y compris le PIF, le FCPF et FLEGT (possiblement sous forme de tableau) ;
3. Encourager un début de dialogue sur l'alignement et sur l'utilisation des structures de gouvernance actuelles ;
4. Clarifier l'approche stratégique et l'ancrage et le leadership à haut niveau (tels qu'au niveau de la Primature ou de la Présidence), de manière à promouvoir une approche cross-sectorielle et une coordination interministérielle, y compris, possiblement, au travers d'un engagement explicite du ministère de la planification (MINEPDED) ;
5. Clarifier les résultats attendus pour chaque activité, les produits et les budgets qui sont liés directement au contenu du CNI (ex. investissements prioritaires) au-delà du processus ;
6. Clarifier ce que signifie l'établissement d'institutions pour le CNI ;
7. Encourager la considération du soutien bilatéral (AFD, KfW) dans la liste proposée en tableau 1 ;
8. Se concentrer sur les activités qui sont directement liées au plan d'investissement. Clarifier la manière dont la proposition se construit sur, plutôt que se substitue, aux activités de préparation et clarifier comment la suite des activités de préparation sera financée ;

9. Considérer de rallonger les échéances du calendrier afin de fournir plus de temps aux consultations ;
10. Fournir plus d'information sur le statut de la matrice de gouvernance ;
11. Fournir plus d'information sur les études analytiques anticipées ;
12. Considérer des révisions budgétaires afin que la proposition reste dans la ligne des autres subventions préparatoires accordées par CAFI, y compris en considérant des opportunités de co-financement pour le développement du CNI. Si d'autres organisations sont ajoutées pour développer le CNI, les modalités de mise en œuvre fiduciaires devront être précisées.